

Les annonces paraissent tous les Mercredis et vendredis de chaque semaine et est vendue dans les rues pour trois mois ou tous aussi des souscriptions au prix de deux piastres et demie par année, les six premiers mois gratuits d'abonnement.

On ne recevra pas d'abonnement pour plus de six mois.
On reçoit aussi des annonces

L'OMNIBUS

JOURNAL POUR TOUS.

Bureaux et administration, 25 rue Saint-Vincent.

Toutes lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Toutes lettres, correspondances ou communications quelconques devront être adressées à SENEZAR, PIERRE, ingénieurs-éditeurs.

L'OMNIBUS est en vente chez les principaux libraires de cette ville.

Montréal, Mercredi, 17 Octobre 1860.

AVIS.

Quelques personnes qui reçoivent notre journal depuis son apparition, c'est-à-dire depuis bientôt 3 mois, pensent seulement maintenant à nous le renvoyer.

Nous les prévenons que nous n'accepterons plus aucun renvoi, à moins qu'on nous fasse parvenir en même temps le prix de l'abonnement de 6 mois, chose qui nous paraît excessivement juste, car nous ne pouvons fournir, pendant trois mois, notre journal à qui que ce soit, pour qu'ensuite il lui prenne fantaisie de nous dire qu'il n'y souscrit pas.

De l'Émigration Française au Canada.

Nous avons lu dans différents journaux un excellent rapport adressé à l'Assemblée législative, par le comité nommé pour rechercher les meilleurs moyens d'encourager l'émigration belge, suisse et française au Canada. L'hon. P. J. J. Loranger était président de ce comité, et tout d'abord, nous devons accomplir le devoir de le remercier sincèrement pour le zèle et l'activité qu'il a déployés dans cette circonstance.

Si dans des questions aussi vitales que celles de l'émigration, il y avait des hommes aussi énergiques que M. Loranger à la tête du mouvement, bien des problèmes politiques importants seraient bientôt résolus à la satisfaction de tous. Mais revenons au sujet qui nous occupe et nous intéressons particulièrement en notre qualité de Français. Toutefois, manifestons le regret que nous avons éprouvé et qu'auront sans doute déjà éprouvé comme nous bien des Canadiens, en voyant le silence avec lequel les journaux français ont accueilli le rapport du comité de l'émigration. La *Minerve* et l'*Ordre* l'ont simplement reproduit, sans faire aucune espèce de commentaires, le *Pays* n'a pas même daigné l'enregistrer, mais, peut-être le fera-t-il plus tard, quand tous les autres journaux auront donné leur opinion sur cette question. Alors nous verrons le rédacteur du *Pays*, secouer sa crinière, tremper librement sa plume dans l'encre et barbouiller un article de deux colonnes dans lequel il prouvera à sa façon, c'est-à-dire non pas par *a plus b* que tous ceux qui ont cherché à résoudre le problème de l'émigration étrangère au Canada, n'en ont pas compris le premier mot. Il nous développera alors une longue thèse, parsemée de mille *qui*, de mille *que*, il entassera mots sonores sur mots insignifiants, il enchevêtrera des phrases ronflantes les unes dans les autres, et nous dira sans doute : nous ne devons pas encourager l'émigration étrangère, nous devons être *Canadiens*, purement

Canadiens. Avant d'encourager l'émigration française, par exemple, sur nos bords, nous devons chercher les moyens d'arrêter le flot de notre émigration canadienne aux États-Unis. *Moins il viendra de Français dans ce pays, mieux ça vaudra.* Nous connaissons l'opinion de celui qui préside aux destinées du *Pays*, assez particulièrement, pour nous permettre d'insinuer qu'il tiendra bientôt ce langage.

En attendant, nous, rédacteurs de l'*Omnibus*, de ce petit journal microscopique, que beaucoup dédaignent, que quelques-uns aiment, nous croyons remplir un devoir envers les Canadiens et envers nos compatriotes de l'autre côté de l'Atlantique, en nous faisant les avocats de l'émigration française au Canada.

Après avoir déclaré que faute de documents officiels positifs sur la Belgique, il ne peut pour le moment s'étendre sur l'émigration belge, le comité passe en revue les pays vers lesquels la population française s'est portée de préférence. Ces pays sont la Californie, le Mexique, le Chili, le Brésil et les États-Unis.

Peu d'émigrants, relativement au nombre, sont restés aux États-Unis. Le centre où l'on trouve le plus de Français est New-York, cela se comprend facilement, car New-York est le lieu du débarquement, faute de ressources, quoiqu'ils aient eu, en quittant la France, l'intention de se diriger soit vers l'Ouest des États-Unis, soit vers l'Amérique du Sud. La population française à New-York forme un noyau d'environ 20,000 âmes. Plusieurs Français sont à la tête d'importantes maisons de commerce, ils prospèrent et s'estiment fort satisfaits de la liberté américaine. D'autres, ouvriers habiles, y ont des emplois lucratifs dans des industries inconnues jusqu'à leur arrivée, et qui, grâce à leur travail et à leurs capacités, sont arrivées rapidement à un haut degré de perfection.

C'est ainsi que la manufacture des pianos, qui, jadis, constituait pour ainsi dire un monopole entre les mains des grands fabricants parisiens, les Pleyel, les Herz, les Erard, les Schottus, est devenu à New-York, à Boston et dans toutes les grandes villes de l'Union américaine une source féconde de richesses pour les Schickering, les Stodart et autres, sur les instruments desquels nos jeunes et gracieuses Canadiennes, laissent errer leurs doigts esilés qui exécutent avec tant d'aplomb les modulations des grands opéras ou les chefs-d'œuvre de Mozart, de Beethoven, de Méhul, de Meyerbeer, d'Adolphe Adam, mélodies qui charment nos sens à nous, pauvres hommes qui n'avons pas eu le bonheur de profiter des leçons d'un maître de piano brudit, tel que Sabatier, par exemple.

L'horlogerie, la gravure sur bois, sur métaux, l'orfèvrerie, et vingt autres métiers qui formaient autrefois l'appanage exclusif de

l'industrie française, ont fourni aux États-Unis de nombreux ouvriers, qui sont venus apporter à la grande république américaine les trésors de leur art en échange d'une rémunération meilleure que celle qui leur était offerte par la France, où l'abondance des bons ouvriers établissant une grande concurrence, explique le bas taux relatif des salaires.

Qui a gagné à l'émigration française aux États-Unis? Les Américains, naturellement. Peuple nouveau, il leur fallait nécessairement demander aux populations du vieux continent, ce qu'ils n'avaient pas chez eux, ce qu'ils ne pourraient fabriquer et ce dont ils avaient besoin. Les importations se faisaient sur une échelle considérable. Petit à petit, ils se sont convaincus, que riches en ressources, comme ils l'étaient, ils pouvaient faire autre chose que d'échanger contre des marchandises européennes leur coton ou leur sucre. Ils ont senti qu'eux aussi devaient devenir un peuple producteur. C'est pourquoi, ils ont pris des mesures énergiques pour attirer à eux l'émigration européenne. Et l'émigration européenne a répondu en masse à leur appel. De tous les coins, elle est accourue. C'est partout où il y avait un trop plein de population, auquel l'exiguïté du territoire à cultiver et l'embarras des professions, ne permettaient pas à l'homme de vivre convenablement avec sa famille, c'est la particulièrement que les États-Unis ont établi des agents d'émigration, chargés de faire luire aux yeux de ces ouvriers habiles, mais malheureux cependant, à ces agriculteurs minés par les charges foncières, les avantages qu'offrait l'Amérique à tous ceux qui voulaient travailler et se rendre utiles, soit dans l'agriculture, soit dans l'art, soit dans l'industrie, soit dans le commerce. L'Irlande, l'Écosse, l'Angleterre, l'Allemagne et la France ont alors vu de nombreux enfants s'arracher à leur sol natal, aller chercher au-delà des mers, un sort meilleur, quelques uns même la fortune et les honneurs. Car, la grande république se montrait large envers eux, elle ne voulait pas faire des émigrants des ilotes, tout au contraire, comprenant toute l'importance civilisatrice qu'allait découler du flot de l'émigration, elle promettait à tout expatrié, une nouvelle patrie, en lui disant : "au bout de cinq ans de séjour parmi nous, vous aurez acquis le titre de citoyen américain. Comme nous, vous pourrez jouir de tous les droits civils et politiques. Vous prendrez part aux élections, vous nommerez les maires, les gouverneurs d'État, les présidents!" Et cette dernière condition n'était pas celle qui engageait le moins l'Européen à faire voile pour l'Amérique.

Grâce à ces moyens, l'on peut s'expliquer aisément comment les États-Unis sont arrivés, dans l'espace de 70 ans, à devenir une nation forte et puissante. Voilà l'énigme